

## Information – Qualité de l'eau

**Qualité de l'eau potable en 2025 – Commune de Montanaire, réseau de distribution de Saint-Cierges.**  
Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

### Provenance

L'eau alimentant le réseau de Saint-Cierges provient des sources de la Mine et des Nouvelles Esserts. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée par le réseau du service de l'eau de Lausanne.

### Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée, sauf lors de redondance sur le réseau du service de l'eau de Lausanne.

### Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte au minimum 2 prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

### Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

### Paramètres physico-chimiques

Certains métabolites du fongicide chlorothalonil ont été décelés, la Municipalité va surveiller l'évolution de cette valeur dans le cadre de son autocontrôle et étudier les solutions applicables pour l'avenir.

**Dureté totale : 28.8°f, soit une eau dure**

Température moyenne	10.8°C	pH	8.0
Calcium	102 mg/L	Chlorures	3.3 mg/L
Magnésium	7.9 mg/L	Nitrates	12.2 mg/L
Sodium	7.11 mg/L	Sulfates	18.4 mg/L
Métabolites du chlorothalonil R 471811	0.18 µg/L	Métabolites du chlorothalonil R 417888	0.072 µg/L

### Informations utiles :

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition aux coordonnées ci-dessous :

Service des eaux : [eaux@montanaire.ch](mailto:eaux@montanaire.ch)

Municipal : [m.rosset@montanaire.ch](mailto:m.rosset@montanaire.ch)

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service de piquet est atteignable au : **021 905 34 06**